

Créé à l'initiative du Conseil général des Hauts de Seine, **Assistance Victimes 92** est un dispositif qui conjugue proximité, mobilité et rapidité. Ce service est gratuit, confidentiel et destiné à l'ensemble des victimes d'infraction, dans le département des Hauts-de-Seine.

Assistance victimes 92 est à votre disposition pour vous accueillir dans ses permanences et :

VOUS ÉCOUTER

Dans les permanences d'aide aux victimes dans tous les commissariats de police des Hauts-de-Seine

VOUS INFORMER SUR VOS DROITS

L'organisation de la justice, la procédure après votre plainte, l'aide juridictionnelle, vos droits à être indemnisé, le rôle d'un avocat, d'une compagnie d'assurance, etc.

VOUS AIDER, VOUS ORIENTER

Dans vos démarches

VOUS PROPOSER UN SUIVI PSYCHOLOGIQUE

Les consultations psychologiques ont lieu sur les antennes nord et sud de l'ADAVIP-92, à Nanterre et Bagneux.

CES SERVICES SONT GRATUITS ET CONFIDENTIELS

ASSISTANCE VICTIMES 92 est un réseau départemental qui vient en aide aux victimes d'infractions pénales. Il regroupe plusieurs partenaires :

- Le Conseil général des Hauts-de-Seine
- La Préfecture des Hauts-de-Seine
- Le Tribunal de Grande Instance de Nanterre
- L'Association des Maires des Hauts-de-Seine
- Les commissariats des Hauts-de-Seine
- Les gendarmeries des Hauts-de-Seine
- Le Centre Médico-Judiciaire des Hauts-de-Seine
- L'Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales, l'ADAVIP-92.

Pour plus de réactivité dans la prise en charge des victimes les plus gravement atteintes, Assistance Victimes 92 a mis en place un Service d'Aide aux Victimes en Urgence, le SAVU 92. Composé de psychologues, le SAVU 92 se déplace dans l'ensemble du département. Son intervention est déclenchée à la demande du Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Nanterre, des services de police et de gendarmerie du département ou du Centre Médico-Judiciaire des Hauts-de-Seine.

L'ADAVIP-92

est une Association d'aide aux victimes d'infractions pénales.

L'ADAVIP-92 est habilitée par la Cour d'Appel de Versailles et membre de l'INAVEM.

L'ADAVIP-92 est une des associations du dispositif, "Femmes Victimes de Violences", FVV-92.

www.adavip92.org

92

Conseil général des Hauts-de-Seine
2-16 boulevard Soufflot - 92015 NANTERRE CEDEX
www.hauts-de-seine.net



**ASSISTANCE
VICTIMES 92**

01 47 21 66 66
www.adavip92.org



VOUS ÊTES VICTIME ?

D'une agression, d'un viol, de violences conjugales, d'un vol, d'un cambriolage, d'un accident de la circulation ou de toute autre infraction pénale.

**Contactez l'association d'aide aux victimes ADAVIP 92
Gratuit et confidentiel**



Assistance Victimes 92 est un dispositif initié par le Conseil général des Hauts-de-Seine
www.hauts-de-seine.net



LES PERMANENCES D'ASSISTANCE VICTIMES 92

ANTONY

Commissariat
50, av Galliéni
Tél. : 01 55 59 06 00
Lundi 9h30 - 12h30
Vendredi 14h - 17h

ASNIÈRES

Commissariat
12, rue du Château
Tél. : 01 41 11 83 10
Mardi 9h30 - 12h30
Vendredi 14h - 17h

Point d'Accès aux Droits «Espace Rosa Parks»*

144, rue Emile Zola
Tél. : 01 41 11 68 15
Jeudi 14h - 17h (sur rdv)

BAGNEUX

Commissariat
1, rue des Mathurins
Tél. : 01 55 48 07 50
Mardi 14h - 17h

Antenne Sud Maison de Justice et du Droit des Blagis*•

8 bis, rue de la Sarrazine
Tél. : 01 46 64 14 14
Lundi au vendredi (sur rdv)
9h30 - 12h et 14h - 18h

BOULOGNE-BILLANCOURT

Commissariat
24, av André Morizet
Tél. : 01 41 31 64 00
Lundi 14h - 17h
Jeudi 9h30 - 12h30

CHÂTENAY-MALABRY

Commissariat
28, rue Docteur Le Savoureux
Tél. : 01 40 91 25 00
Lundi 14h - 17h
Vendredi 9h30 - 12h30

Maison de Justice et du Droit *

1, rue Francis de Pressencé
Tél. : 01 46 32 76 12
Jeudi 9h30 - 12h30 (sur rdv)

CHAVILLE

Hôtel de Ville*
1456, av Roger Salengro
Tél. Accès au droit
01 41 15 40 46
Jeudi 13h30 - 16h30 (sur rdv)

CLAMART

Commissariat
1 et 3, av Jean Jaurès
Tél. : 01 41 46 13 00
Mardi 9h30 - 12h30

Centre socioculturel du Pavé Blanc *

44, route du Pavé Blanc
Tél. : 01 46 62 37 26
Mardi 14h - 17h (sur rdv)

CLICHY

Commissariat
96, rue Martre
Tél. : 01 55 46 94 00
Lundi 9h30 - 12h30
Jeudi 14h - 17h

COLOMBES

Commissariat
5, rue du 8 mai 1945
Tél. : 01 56 05 80 20
Mardi 9h30 - 12h30
Vendredi 14h - 17h

COURBEVOIE

Commissariat
9, rue Auguste Beau
Tél. : 01 41 16 85 00
Lundi 9h30 - 12h30

Point d'Accès aux Droits*

39, rue Victor Hugo
Tél. : 01 46 91 91 30
Mercredi 14h - 17h (sur rdv)

LA DÉFENSE

Commissariat
9, av André Prothin
Tél. : 01 47 75 51 00
Mercredi 14h - 17h

LA GARENNE-COLOMBES

Commissariat
98, rue de Sartoris
Tél. : 01 41 19 32 10
Mardi 14h - 17h

GENNEVILLIERS

Commissariat
19, av de la Libération
Tél. : 01 40 85 14 31
Lundi 14h - 17h
Vendredi 9h30 - 12h30

Maison de Justice et du Droit du Luth *

19, av Lucette Mazalaigue
Tél. : 01 47 99 06 56
Jeudi 9h30 - 12h (sur rdv)

ISSY-LES-MOULINEAUX

Commissariat
22 avenue Victor Cresson
Tél. : 01 46 48 14 00
Lundi 9h30 - 12h30
Vendredi 14h - 17h

LEVALLOIS-PERRET

Commissariat
36, rue Rivay
Tél. : 01 55 90 01 20
Mercredi 14h - 17h

MEUDON

Commissariat
9, place Stalingrad
94, rue de Paris
(à compter d'octobre 2010)
Tél. : 01 41 14 08 00
Jeudi 14h - 17h

Point d'Accès aux Droits Millandy *

5, rue Geoges Millandy
Tél. : 01 41 07 94 79
Mardi 9h30 - 12h30 (sur rdv)

MONTROUGE

Commissariat
4-6, rue Guillot
Tél. : 01 46 56 34 00
Jeudi 9h30 - 12h30

Centre administratif *

11, rue Delerue
Tél. : 01 46 12 74 10
Lundi 14h - 17h

NANTERRE

Commissariat
54-56, rue du 19 mars 1962
Tél. : 01 55 69 46 50
Lundi et Mercredi 14h - 17h

Antenne Nord *•

57, rue Ernest Renan
Tél. : 01 47 21 66 66
Lundi au Vendredi (sur rdv)
9h30 - 13h et 14h - 17h

Palais de Justice *

(Bureau d'aide aux victimes)
179, av Joliot Curie
Tél. : 01 40 97 10 10
Lundi au Vendredi 13h - 18h

NEUILLY-SUR-SEINE

Commissariat
34, rue du Pont
Tél. : 01 55 62 07 20
Mardi 9h30 - 12h30

PUTEAUX

Commissariat
2, rue Chantecoq
Tél. : 01 55 91 91 40
Jeudi 14h - 17h

RUEIL-MALMAISON

Commissariat
13, rue Charles Floquet
Tél. : 01 41 39 49 00
Lundi 9h30 - 12h30
Mercredi 14h - 17h

SAINT-CLOUD

Commissariat
27, rue Dailly
Tél. : 01 41 12 84 00
Mardi 14h - 17h

SÈVRES

Commissariat
4, av de l'Europe
Tél. : 01 41 14 09 00
Mercredi 14h - 17h

SURESNES

Commissariat
1, place Moutier
Tél. : 01 46 25 03 00
Jeudi 9h30 - 12h30

Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit *

28, rue Merlin de Thionville
Tél. : 01 41 18 37 36
Mardi 14h - 17h - (sur rdv)

VANVES

Commissariat
28, rue Raymond
Marcheron
Tél. : 01 41 09 30 00
Jeudi 14h - 17h

VILLENEUVE-LA- GARENNE

Commissariat
17-19, rue du Fond
de la Noue
Tél. : 01 47 92 76 10
Mardi 14h - 17h

Point d'Accès aux Droits le Nouveau Monde*

3, Mail Marie Curie
Tél. : 01 41 47 49 70
1^{er} Vendredi du mois
9h30 - 12h30 (sur rdv)

* Permanences ADAVIP-92

• Consultations
psychologiques

Les permanences sont fermées au mois d'août, entre Noël et le jour de l'An, la première semaine des vacances scolaires de Printemps ainsi qu'au Pont de l'Ascension.

Pendant ces périodes de fermeture une permanence est toutefois assurée à l'antenne nord (Nanterre).